



RÈGLEMENT TRENDS IMPACT AWARDS 2025

1. Vision

Les Trends Impact Awards reconnaissent et honorent des projets durables qui apportent une différence tangible et positive dans la réponse aux énormes défis qui nous attendent. Ces prix se concentrent sur des applications concrètes ayant un impact démontré dans la durabilité environnementale, l'équité sociale, la santé publique et au-delà. En célébrant des réussites avérées, les prix inspirent d'autres personnes à adopter ou à étendre ces initiatives, favorisant une communauté d'innovateurs engagés dans un avenir durable.

Les prix sont structurés autour de cinq catégories : Action Climatique, Biodiversité, Économie Circulaire, Équité & Inclusion et Santé & Bien-être – basées sur un modèle de durabilité développé par l'AMS.

Les nominés pour chaque catégorie auront la possibilité de présenter leurs projets aux experts du jury.

Les lauréats seront annoncés et célébrés lors de l'événement officiel des Trends Impact Awards.

2. Organismes & Partenaires

Les Trends Impact Awards sont organisés par Trends & Trends-Tendances, les magazines économiques en néerlandais et en français du Roularta Media Group, en collaboration avec le Partenaire Fondateur PwC Belgique et avec le soutien de l'Antwerp Management School (AMS). Des partenaires supplémentaires peuvent être ajoutés, par exemple en tant que sponsors de catégorie.

Les trois partenaires mentionnés ci-dessus sont responsables des tâches suivantes :

- Roularta Media Group : site web, communication, gestion de projet et d'événement, contenu éditorial, fourniture de membres du jury.
- PwC : gestion des sessions du jury, expertise, première évaluation des projets soumis, fourniture de membres du jury.
- AMS : modèle scientifique sur lequel les catégories sont basées, présidence de chaque session du jury, expertise, fourniture de membres du jury.

Des partenaires supplémentaires peuvent être ajoutés, par exemple ING en tant que sponsor de catégorie..

3. Catégories

Les Trends Impact Awards 2025 récompenseront l'excellence dans les catégories suivantes, basées sur un modèle scientifique fourni par l'AMS.

Climate Action Award – Pour des projets réduisant la pollution industrielle et faisant progresser la décarbonisation de l'énergie.

Critères d'évaluation :

Réduction démontrable des émissions ou des polluants industriels, adoption de solutions d'énergie renouvelable, impact sur la qualité de l'air et l'atténuation du climat, évolutivité et reproductibilité.

Biodiversity Award – Honorant les efforts de restauration des habitats naturels et de préservation de la biodiversité.

Critères d'évaluation :

Efforts efficaces de restauration ou de conservation des terres, impact positif sur la biodiversité et les écosystèmes, engagement auprès des communautés locales, durabilité et viabilité à long terme.

Circular Economy Award – Recognising innovations in product design, waste management, and consumer behaviour.

Critères d'évaluation :

Innovation dans la réduction des déchets par la gestion du cycle de vie, améliorations mesurables en matière de réduction des déchets ou de taux de recyclage, influence sur le comportement des consommateurs ou les politiques, potentiel d'adoption à grande échelle.



RÈGLEMENT TRENDS IMPACT AWARDS 2025

Equity & Inclusion Award – Récompensant des initiatives qui réduisent les inégalités sociales et promeuvent l'inclusion.

Critères d'évaluation :

Résultats clairs dans la réduction des inégalités sociales, autonomisation des communautés marginalisées, approches innovantes de l'éducation ou de l'égalité des genres, preuves d'impact social et d'inclusion.

Health & Wellbeing Award – Célébrant des projets qui améliorent les résultats de santé physique et mentale.

Critères d'évaluation :

Améliorations mesurables des résultats de santé ou du bien-être mental, accessibilité et inclusivité, intégration d'approches communautaires ou holistiques, durabilité à long terme.

Global Impact Award – Pour des initiatives démontrant un impact large et systémique dans plusieurs domaines.

• **Critères d'évaluation :** Effets positifs mesurables dans au moins deux des cinq catégories, impact géographique étendu ou modèle évolutif, approche innovante et interdisciplinaire, durabilité et collaboration avec les parties prenantes, et promotion de la collaboration internationale.

Audience Award. Decided by public voting from 14th August to 14th of September.

Décidé par un vote du public du 14 août au 14 septembre.

Chaque entreprise nominée peut participer.

Les lauréats de ces Audience Awards seront annoncés et présentés sur les sites web de Trends.be et des Trends Impact Awards avant l'événement du 13 novembre 2025.

4. Candidatures

A. Critères de sélection

- Ouvert aux entreprises, organisations et institutions ayant une représentation en Belgique, avec des projets durables démontrant un impact réel, qui répondent aux critères d'au moins une des catégories.
- Tant les PME que les grandes entreprises peuvent postuler.
- Pour déterminer ce qu'est une PME et une grande entreprise, nous utilisons les critères suivants : une entreprise est considérée comme une grande entreprise si elle publie des comptes annuels complets. Si elle publie un micro état financier ou un état financier abrégé, elle est considérée comme une PME.
- Le projet de l'entreprise doit être actif ou avoir des résultats mesurables au cours des trois dernières années.
- Les entreprises peuvent participer avec plusieurs projets au total, mais un seul projet par catégorie. Une entreprise peut soumettre le même projet dans plusieurs éditions des Impact Awards, à l'exception du cas où ce projet a remporté une catégorie lors des années précédentes.
- Les soumissions doivent fournir des preuves de l'impact du projet, sur la base d'un formulaire qui leur sera partagé.
- Lorsqu'une entreprise sponsorise les prix ou est étroitement liée à un sponsor des prix, elle ne peut pas soumettre de projet.

B. Processus de sélection

- Qualification phase : les candidatures doivent être soumises via le site officiel des Trends Impact Awards du 20 février au 18 mai 2025. Les frais d'enregistrement pour le projet sont de 90 euros (HTVA).
- Nomination phase : les frais de participation au-delà de la phase de nomination sont de 500 euros HTVA pour les PME et de 2000 euros HTVA pour les grandes entreprises.
- Les projets sont soumis dans une catégorie spécifique, mais les organisateurs peuvent suggérer aux participants de passer à une autre



RÈGLEMENT TRENDS IMPACT AWARDS 2025

catégorie qui convient mieux à leur projet. Le jury peut également fusionner deux projets de la même entreprise s'ils se renforcent mutuellement. La décision de changer de catégorie ou de fusionner deux projets est prise conjointement par les experts du jury et le participant.

5. Jury

A. Processus du jury

1. Qualification phase / Initial Screening

- Tous les projets soumis entre le 20 février et le 18 mai font l'objet d'une évaluation préliminaire par PwC pour s'assurer qu'ils répondent aux critères d'éligibilité de base.
- Roularta, AMS et PwC décident ensemble quels projets seront officiellement nominés au sein des cinq catégories.
- Roularta informe les participants de leur nomination entre le 16 juin et le 11 juillet.
- Les participants ne peuvent pas postuler pour les Trends Global Impact Awards. Des projets potentiels seront choisis après toutes les présentations aux jurys d'experts.

2. Défense orale face aux jurys d'experts

- Entre le 3 et le 19 septembre, les candidats nominés présentent leurs projets à un jury d'experts. Les experts sont composés de représentants de Trends & Trends-Tendances, PwC et AMS. Les jurys d'experts peuvent être élargis avec d'anciens lauréats et d'autres experts externes.
- Chaque jury de catégorie vise à être équilibré en termes de genre, de langue et de diversité des parcours.
- Étant donné que les membres du jury proviennent à la fois de la partie néerlandophone et francophone du pays et peuvent inclure des membres de l'étranger, la présentation devant le jury se fera de préférence en anglais. La présentation consiste en une présentation courte de 10 minutes, suivie de 10 minutes de questions-réponses.

3. Nomination et choix des lauréats

- Les jurys d'experts sélectionnent les lauréats parmi les nominés pour chaque catégorie. Chaque catégorie peut être divisée en deux sous-catégories pour les PME et les grandes entreprises, à condition qu'il y ait un nombre suffisant de candidatures dans la sous-catégorie.
- Sur la base des évaluations, le jury élit un top 3 des meilleurs projets dans chaque catégorie. Au sein de la même catégorie, un top 3 distinct pour les PME et pour les grandes entreprises est possible, selon le nombre de projets soumis et nominés.
- Cela implique que le nombre minimum de prix sera de neuf (les cinq catégories, plus les 2 prix Trends Global et les 2 Audience Awards), et que le nombre maximum de prix sera de quatorze (si une distinction devait être faite entre PME et grandes entreprises dans chaque catégorie).

4. Valorisation des nominés et annonce des lauréats

- Les nominés et les lauréats sont annoncés lors de l'événement Trends Impact Awards le 13 novembre 2025 ainsi que dans un Guide spécial Trends Impact Awards 2025 publié avec Trends et Trends-Tendances le 20 novembre ainsi que via les autres canaux de communication des magazines.
- Les projets nominés reçoivent le label Most Sustainable Company, qui peut être utilisé dans leur communication pour mettre en évidence leur engagement en faveur de la durabilité..

5. Feedback du jury

- Les projets sélectionnés reçoivent un résumé des retours du jury sur leur projet, mettant en évidence les points forts et les axes d'amélioration, ainsi qu'une explication de la raison pour laquelle le lauréat de leur catégorie a été choisi, fournissant un aperçu de ce qui a différencié son projet.

B. Membres du jury

- Le jury, composé de représentants des trois organismes organisateurs, d'anciens lauréats et d'experts externes, adopte une approche globale



RÈGLEMENT TRENDS IMPACT AWARDS 2025

et systémique de la durabilité.

- Pour refléter cette large perspective, deux Trends Global Impact Awards seront également remis. Les entreprises ne peuvent pas postuler pour cette catégorie. C'est bel et bien le jury qui sélectionne les projets qui démontrent l'impact le plus systémique et transformateur.
- Les membres sont sélectionnés en fonction de leur expertise dans la durabilité, l'innovation et la mesure de l'impact.
- La composition du jury sera publiée sur le site web des Trends Impact Awards avant le début du processus d'évaluation.
- Chaque jury d'experts comprend au moins un membre des trois organismes organisateurs et peut être élargi avec des experts externes.

C. Règles du jury

- Le représentant de AMS siège en qualité de président du jury dans chacune des catégories. C'est lui qui prend la décision finale si un consensus ne peut être atteint quant au top 3 et au lauréat dans chaque catégorie.
- Si un problème potentiel d'indépendance se présente entre l'un des membres du jury et une entreprise participante, ce membre du jury quitte la salle pendant la présentation de cette entreprise en particulier, et ne participe pas au vote final désignant le top 3 ou le(s) lauréat(s).
- Un problème d'indépendance survient lorsqu'un membre du jury a un lien personnel avec un participant, c'est-à-dire une entreprise ou une personne occupant un poste pertinent au sein de cette entreprise.
- Il incombe dès lors à chaque membre du jury de signaler tout problème d'indépendance avant le début de la session de jury proprement dite.
- Le nombre de défenses orales et de présentations par catégorie est limité pour s'assurer qu'au maximum 14 entreprises puissent se défendre devant le jury. Chaque session de jury ne peut excéder plus d'une journée de travail.
- Cependant, une catégorie peut être divisée en deux sous-catégories pour les PME et les grandes entreprises s'il y a plus de 14 projets nominés dans une catégorie. Par conséquent, le nombre maximum de projets nominés est de 28, c'est-à-dire 14 dans la sous-catégorie PME et 14 dans la sous-catégorie grandes entreprises. Ces sous-catégories peuvent alors être présentées sur deux jours distincts.
- Lorsqu'une catégorie est divisée en deux sous-catégories réparties sur deux jours, l'une pour les PME et l'autre pour les grandes entreprises, la composition du jury n'a pas besoin d'être la même pour les deux sous-catégories.
- Étant donné qu'il n'y a pas de session de jury pour les Audience Awards, il y aura des sessions de jury dans six catégories. Cela signifie un minimum de 6 et un maximum de 9 sessions de jury :
 - Action climatique : potentiellement 2 sous-catégories (PME et grandes entreprises)
 - Biodiversité : potentiellement 2 sous-catégories (PME et grandes entreprises)
 - Économie circulaire : potentiellement 2 sous-catégories (PME et grandes entreprises)
 - Santé & Bien-être : PME et grandes entreprises ensemble durant la même session
 - Équité & Diversité : PME et grandes entreprises ensemble durant la même session
 - Global Impact : PME et grandes entreprises ensemble durant la même session
- Seuls les membres officiels du jury votent. Comme les sessions de jury sont organisées dans les bureaux de PwC, d'autres facilitateurs de PwC seront présents mais ils ne participeront pas au vote.

6. Event

- La cérémonie des Trends Impact Awards se tiendra à la Maison de la Poste à Tour & Taxis le jeudi 13 novembre 2025, réunissant les nominés, les finalistes, les partenaires et toute personne intéressée par les sujets qui touchent à la durabilité.
- Les lauréats seront annoncés et célébrés pendant la remise des prix ce soir-là. Pas avant. Même sous embargo.
- Les Audience Awards seront annoncés avant l'événement via les sites de Trends et des Trends Impact Awards.
- La soirée du 13 novembre 2025 est une véritable plateforme de networking, de partage de connaissances et de collaborations futures.